

Annonces Légales

Arrêté n° R03-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 fixant pour l'année 2024
la liste départementale des supports habilités à publier des annonces judiciaires et légales

CONSTITUTION SCI

EGA05944

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, sans apports en nature, de la Société Civile Immobilière SCI BENJI :

CAPITAL : 1 000 EUROS, représentant uniquement des apports en numéraire
SIEGE SOCIAL : CAYENNE (97300), 89 avenue Général de Gaulle

OBJET : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, dès lors que ces prises de participation n'ont pas pour effet de modifier le caractère civil de la société ; La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale ; L'acquisition, la propriété, la gestion, la construction, l'entretien, l'exploitation, la location, l'administration et la disposition, de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial, ou droits réels immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, prescription acquisitive, partage ou autrement, la location par voie de crédit-bail immobilier de tous immeubles bâtis et leur sous-location, tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription de toutes actions et obligations, parts sociales, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ; La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation des participations, du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

GERANT : Monsieur Laurent COUIC, demeurant à SALEILLES (66280), 23 rue Gay-Lussac
DURÉE : 99 ans
RCS CAYENNE (GUYANE)
Pour Avis,

ou indirectement, dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, dès lors que ces prises de participation n'ont pas pour effet de modifier le caractère civil de la société ; La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale ; L'acquisition, la propriété, la gestion, la construction, l'entretien, l'exploitation, la location, l'administration et la disposition, de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial, ou droits réels immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, prescription acquisitive, partage ou autrement, la location par voie de crédit-bail immobilier de tous immeubles bâtis et leur sous-location, tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription de toutes actions et obligations, parts sociales, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ; La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation des participations, du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

GERANT : Monsieur Laurent COUIC, demeurant à SALEILLES (66280), 23 rue Gay-Lussac
DURÉE : 99 ans
RCS CAYENNE (GUYANE)
Pour Avis,

CONSTITUTION SASU

EGA05939

Par ASSP en date du 28/11/2024 il a été constitué une SASU à capital fixe dénommée : MACK LOCATION

Capital : 1 000,00 €
Objet social : LOCATION AVEC OPERATEUR DE MATERIELS DE CONSTRUCTION

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Cayenne
Siège social : LOUIMA CHARITE RESIDENCE ZENITH2 PORTE 3 IMPASSE VIEUX PORT 97351 Matoury

Président(e) : M. ANTOINE JAKENSON pour une durée de 99 ans demeurant LOUIMA CHARITE RESIDENCE ZENITH2 PORTE 3 IMPASSE VIEUX PORT 97351 Matoury

Clauses proposées Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à un vote.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

EGA05938

Par ASSP en date du 09/12/2024 il a été constitué une SASU à capital fixe dénommée :

CLR LOC
Capital : 1 000,00 €
Objet social : LOCATION AVEC OPERATEUR DE MATERIELS DE CONSTRUCTION

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Cayenne
Siège social : 21 Rue de la Fontaine RESIDENCE ZENITH LARIVOT 97351 Matoury

Président(e) : M. BENOIT CHRISTOPHER pour une durée de 99 ans demeurant 21 Rue de la Fontaine RESIDENCE ZENITH LARIVOT 97351 Matoury
Clauses proposées Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à un vote.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

LIQUIDATION

EGA05937

LE NAUTILE

SARL en liquidation au capital de 40000 €
Siège social : Centre commercial Cora

10 lotissement Collyer
97300 CAYENNE

Siège de liquidation :
946 route de Montabon
97300 CAYENNE

505 065 987 RCS CAYENNE

Les associés, par décisions du 30/09/2016, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à M. Claude KUO-TSING-JEN, Liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2016. Radiation au RCS de Cayenne.

DISSOLUTION

EGA05942

AMOMBA PAILLE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 rue Madame Paye,
97300 CAYENNE
912 159 464 RCS CAYENNE

Le 11/11/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/11/2024. Mme. Yolande PRIMEROSE, demeurant 40 rue Madame Paye à CAYENNE (97300), a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social auquel la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Modification au RCS de Cayenne.

EGA05941

BTPGC

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 rue Madame Paye,
97300 CAYENNE
903 016 764 RCS CAYENNE

Le 11/11/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/11/2024. Mme. Yolande PRIMEROSE, demeurant 40 rue Madame Paye à CAYENNE (97300), a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social auquel la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Modification au RCS de Cayenne.

TRANSFORMATION DE SOCIÉTÉ

EGA05940

ONEXCOM

SARL
Au capital de 500 €
Siège social : 14 rue Gilles Behary Laul
Sirder Zone Collyer 2
97300 CAYENNE
919 338 285 RCS CAYENNE

L'associé unique du 09/12/2024, a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 09/12/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

FORME : La société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de SAS.

ADMINISTRATION ET DIRECTION : Avant sa transformation en SAS, la société était gérée par M. Patrick PERU DUMESNIL, son mandat de gérant a pris fin le 09/12/2024. Il a été nommé à compter du 09/12/2024 en qualité de Président : M. Patrick PERU DUMESNIL domicilié Villa Mado n°3 - 250 avenue Saint Ange Methon 97354 REMIRE MONTJOLY

Le dépôt legal sera effectué auprès du GTC de Cayenne

Une annonce légale à publier en Guyane ?

Saisissez-la en ligne ! - 7 Jours / 7 - 24 H / 24

www.lapostille.fr